



**galerie
d'art
du parc**

Appel de dossiers pour la programmation 2026-2027

L'équipe de la Galerie d'art du Parc invite les artistes professionnel·le·s à soumettre un projet d'exposition en vue de la programmation 2026-2027.

Organisme à but non lucratif fondé en 1972, la **GALERIE D'ART DU PARC (GAP)** fait partie des tout premiers centres d'expositions reconnus et soutenus par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1974. Située dans le manoir de Tonnancour, bâtiment patrimonial au centre-ville de Trois-Rivières, la GAP permet à tous·te·s de découvrir gratuitement le talent d'artistes d'ici et d'ailleurs. Notre mission est de mettre en valeur et diffuser les arts visuels actuels, sous ses différentes formes, à des fins d'appréciation, d'apprentissage et de réflexion. La Galerie d'art du Parc présente chaque année une dizaine d'expositions et offre une programmation étoffée d'évènements artistiques variés (performance, danse, musique, théâtre, vidéo) qui viennent enrichir l'expérience du public.

Les artistes professionnel·le·s qui souhaitent soumettre un dossier pour la programmation 2026-2027 doivent le faire au plus tard le 2 juillet 2025 et respecter les critères énoncés ici-bas. Les propositions seront évaluées par un comité de programmation composé de professionnel·le·s du milieu qui ont à cœur la représentation de la diversité et qui cherchera à se rapprocher le plus possible de la parité.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Correspondre à la définition d'artistes professionnel·le·s selon les quatre critères définis dans la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, (L.R.Q., c.S-32.01) :
- Présenter un projet inédit ou n'ayant pas été présenté dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec
- Singularité de la réflexion, pertinence du propos et originalité de la démarche artistique

CONDITIONS D'EXPOSITIONS

- Les droits d'exposition s'accordent avec la grille tarifaire de CARFAC / RAAV
- L'équipe de la Galerie d'art du Parc fournira de l'aide au montage de l'exposition
- Puisque la galerie est située dans un bâtiment patrimonial, il est fortement recommandé de consulter les plans et de lire la fiche technique avant de soumettre un dossier à l'adresse suivante: https://www.galeriedartduparc.qc.ca/3588-plan_des_salles_et_fiche_technique

DOCUMENTS DEMANDÉS

Dans un seul document PDF, rassembler les documents suivants :

- Une biographie de 150 mots
- Une démarche de maximum 300 mots
- La description du projet (500-750 mots max)
- Un curriculum vitae à jour (maximum de 3 pages)
- Portfolio présentant le projet proposé composé de 10 images JPG max 750 dpi, numérotées de 01 à 10

et

- Description des œuvres du portfolio : titre, année, matériaux, dimensions, crédit photo

MERCI D'ENVOYER LES DOCUMENTS DEMANDÉS À L'ADRESSE SUIVANTE

AVANT LE 2 JUILLET 2025

direction@galeriedartduparc.qc.ca

Indiquer en objet : Appel dossiers_votre nom de famille

Date de tombée : 2 juillet 2025, 23h59 HNE

Les soumissions tardives et/ou incomplètes ne seront pas considérées. Nous vous remercions de soumettre un dossier mais seulement les personnes dont les projets seront retenus recevront une réponse.

864 rue des Ursulines
Trois-Rivières, G9A 5C1

<https://www.galeriedartduparc.qc.ca/>